

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique (C4)
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique (C5)

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Cette UE a pour objectif essentiel d'amener les étudiants à découvrir et maîtriser les concepts des sciences sociales nécessaires à leur futur métier d'AESI en sciences humaines.
Elle aborde différents concepts de sciences sociale et de didacrique des sciences sociales en rapport avec les Compétences terminales et savoirs requis en sciences sociales de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Cette UE fait appel à la participation active des étudiants. Ceux-ci sont régulièrement invités à préparer certains points de matière.

Une liste de supports sera communiquée lors de la première séance d'activités. Les supports repris dans la liste portent sur l'essentiel de ce qui sera traité dans le cadre de l'UE. Ils seront utilisés activement pour introduire, expliquer ou illustrer les concepts étudiés. Ils constituent un support indispensable mais ne se substituent pas au contenu de l'ensemble des activités d'apprentissage. Ils devront donc être complétés des notes, réflexions et recherches de l'étudiant. Le déroulement de cette UE se fonde en effet sur l'idée que c'est en construisant et en structurant lui-même ses connaissances que l'individu apprend réellement et développe ainsi ses connaissances et compétences.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

L'évaluation consiste en un examen oral.

Les questions seront du type de celles traitées tout au long du cours.

Des exemples de questions d'examen seront présentés au cours ainsi que des informations sur la manière attendue d'y répondre.

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoires et ceux suggérés):

- Alexander, Fr., DELREE, C., Manuel de législation sociale, De Boeck
- APUL, J.-Y, GARNIER, O., Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Hatier, 2008, 576 p.
- TIENNE, J. et al., Dictionnaire de sociologie, Ed. Hatier, 2004, 448 p.
- MORIN, J.M., Précis de sociologie, Nathan, 160 p.
- ONGUET Christophe et al., S.E.S. 2ème, Hatier, 2007, 272 p.
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Compétences terminales et savoirs requis en sciences économiques et sociales – Humanités générales et technologiques
- Ville de Bruxelles, Programme d'études du cours de Sciences sociales, Humanités générales et technologiques